

Accompagnement VAE : Diagnostic de parcours et orientation carrière

PUBLIC VISE :

Personne en début de VAE
Ou en cours de VAE
Dans le secteur social (ES, ASS, EJE...) Petite enfance (AP, CAP AEPE...), Animation (BPJEPS)

Durée de la formation :

5h sur une période de 1 à 2 mois

LIEUX DE FORMATION :

En visioconférence, ou dans les locaux de travail de la personne selon l'éloignement et le protocole sanitaire

DATES PREVISIONNELLES :

Toute l'année selon les besoins, délai d'accès entre 1 mois et 2 mois

COÛT

400 € TTC

FINANCEMENTS

CPF
OPCO ...

MENTION PARTICULIERE

Accessibilité Handicap

CONTACT :

Aline DELAIGUE :
06.72.78.62.47

OBJECTIFS : A l'issue de l'accompagnement le candidat sera capable d'

Identifier les compétences du candidat

Orienter le candidat vers la VAE ou la profession adaptée à son parcours.

Travailler une action réflexive sur sa pratique professionnelle afin de faire émerger les potentiels du candidat.

PREREQUIS :

Être en situation de reconversion professionnelle

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Entretien téléphonique et bulletin d'inscription.

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Echanges, écoute active, réflexivité.

MODALITES DE SUIVI ET D'ACCOMPAGNEMENT :

livret personnalisé de suivi : Mise en avant du parcours du candidat, de ses potentiels, mise en relation avec les différents domaines d'activités et/ou avec un référentiel diplôme.

Accompagnement possible pour la VAE

CONTENU :

Cf. fiches suivantes

Nombre minimum de stagiaires : 1

Nombre maximum de stagiaires : 15

Modalités d'évaluation :

INTRODUCTION :

La reconversion professionnelle est une démarche personnelle.

Cependant, il n'est pas toujours simple de mettre en avant ses compétences, et son potentiel, seul.

C'est pour cela qu'un diagnostic de parcours permet de mettre à plat ses compétences, son potentiel mais aussi ses besoins

A la suite de ce diagnostic le candidat pourra avoir une réflexivité sur sa carrière passée et ainsi découvrir les différentes possibilités qui s'ouvrent à lui.

Pour cela je vous propose le programme suivant.

PROGRAMME :

Atelier : temps d'échange sur le parcours 2h

Objectifs :

- Présenter son parcours en faisant ressortir les points forts et les compétences acquises
- Exprimer ses envies professionnelles en les mettant en lien avec le parcours
- Identifier la connaissance du métier visé : tâches, fonctions, domaine où on peut exercer, le champ institutionnel du métier...
- Identifier les motivations et le temps d'investissement de la personne dans un parcours de VAE

Déroulement :

Lors de la Visio conférence,

Nous aborderons le domaine de VAE visé afin d'évaluer la connaissance du métier visé. Pour cela, l'accompagnatrice posera des questions sur les fonctions, les tâches, le champ institutionnel du métier.

Une fois ce point défini nous passerons à la présentation du parcours : le candidat présentera son parcours professionnel aussi bien en termes d'expériences que de formations passées.

L'accompagnatrice formulera des questionnements sur ce parcours afin de permettre au candidat de retirer et de prendre conscience de ses compétences et de ses points forts et en les mettant en lien avec le métier visé.

Analyse du choix et du parcours professionnel : 2h

Objectifs :

ENTENTE PARTAGÉE

N° SIRET : 79867740700016

Code APE : 8899B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84010230301 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

- Analyser les différents éléments donnés lors de l'entretien par le candidat en les mettant en relation avec les attendus du jury et du référentiel métier visé
- Préconiser des formations, lectures, stages, projet à mettre en place... selon les besoins mis en avant par l'analyse
- Proposer un accompagnement individualisé et en lien avec les points à améliorer.

Déroulement :

Une fois la Visio effectuée, l'accompagnatrice pourra ensuite analyser les différents points abordés et les mettre en lien avec le référentiel métier.

Dans un livret de suivi l'accompagnatrice notifiera son rapport et donnera un avis favorable ou non avec des préconisations pour présenter la VAE visée. Elle pourra aussi identifier le temps nécessaire pour déposer le dossier de VAE.

A l'issue de cette analyse un accompagnement VAE adapté sera proposé en fonction des difficultés et des contraintes de la personne.

Entretien : retour sur l'analyse de projet VAE : 1h

Objectifs :

- Présenter l'analyse du parcours et l'avis formulé
- Répondre aux différentes questions
- Présenter l'accompagnement proposé

Déroulement :

Lors de cet entretien l'accompagnatrice expliquera l'analyse qu'elle a pu faire du parcours. Elle donnera aussi les différentes préconisations et expliquera les attendus de ces préconisations.

Elle pourra aussi présenter et expliquer l'accompagnement VAE proposé et ainsi répondre à l'éventuel questionnement du candidat.

Elle pourra aussi réajuster cet accompagnement en fonction des retours du candidat.

L'accompagnatrice expliquera aussi lors de cet entretien les démarches à suivre pour la suite, les différentes possibilités d'accompagnement qui s'ouvrent au candidat : France VAE, seul, avec le CPF....

A l'issue de ce diagnostic le candidat pourra déposer ou non sa demande à France VAE ou son livret 1 directement à ASP. Ce choix lui appartiendra et ne pourra être remis en question par l'accompagnatrice.